



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mardi 26 Juin 2018 à 20h30** à la maison communale, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 06/2018) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2018.
2. Plan de Cohésion Sociale – Approbation des rapports d'activités 2017 et d'évaluation 2014-2017 - Décision.
3. Décret du 29 mars 2018 visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales - Rapport de rémunération de l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2017 – Approbation.
4. ASBL « L'Avouerie d'Anthisnes » - Proposition de modification des statuts et de renouvellement de la représentation communale au sein de l'assemblée générale et du Conseil d'administration, conformément au décret du 29 mars 2018 visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales gouvernance – Décision.
5. ASBL « Ferme de Tavier » - Proposition de modification des statuts et de renouvellement de la représentation communale au sein de l'assemblée générale et du Conseil d'administration, conformément au décret du 29 mars 2018 visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales gouvernance – Décision.
6. A.S.B.L. de gestion de la crèche communale « L'Enfant'In » – Désignation des représentants communaux à l'assemblée générale et proposition de désignation des candidats au Conseil d'administration - Décision.
7. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Modifications (intégration des dispositions du décret du 24 mai 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation) – Décision.
8. Procès-verbal de vérification de caisse du Receveur régional au 31 Mars 2018.
9. Opération pilote visant à favoriser la collecte sélective de la fraction organique via la mise en place de conteneurs enterrés (site des fermes St-Laurent et d'Omalius) – Convention de concession domaniale – Approbation.
10. Correspondance, communications et questions.

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

FAGNANT C.

TARABELLA M.